

Arrondissement de Grasse



Nombre de conseillers	23
en exercice	23
présents	16
votants	20

Date de convocation et d'affichage :

27/05/2022

L'an deux mil vingt-deux, le premier juin à 18h30 le Conseil Municipal de la commune de Saint-Paul de Vence, s'est réuni au sein de l'Auditorium, après convocation légale sous la présidence de M. Jean-Pierre CAMILLA, Maire.

Etaient présents :

MM. CAMILLA Jean-Pierre, CHEVALIER Frank, RAFFAELLI Jean-Louis, ROUSSEAU Mathieu, STACCINI Pascal, VADO Alain, ZULIANI Alex, FAURE Jean-Paul, VERIGNON Benoit.

Mmes CAUVIN Édith, COLLET Sylvie, DALMASSO Sandrine, HARTMANN Laurence, VOISIN Céline, CHARENSOL Sophie, SAPHORES-BAUDIN Frédérique.

Procurations / Absents excusés :

M. NUTTIN Marc donne procuration à M. CAMILLA Jean-Pierre
Mme DUMONT Christelle donne procuration à Mme VOISIN Céline
Mme GUIGNONNET Nadine donne procuration à Mme HARTMANN Laurence
Mme TOLLE Sylvie donne procuration à Mme CAUVIN Édith

Etaient absents : M. BARTHES François, M. ROUX François, M. VACQUIER Nicolas.

Mme Céline VOISIN est élue secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Locales.

Délibération N°01.06.2022_050**Objet : Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 30/03/2022***Annexe : Projet de PV diffusé aux élus le 08/04/2022*

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de valider le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 30/03/2022, diffusé à l'ensemble des élus le 08/04/2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

À l'unanimité

VALIDE le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 30/03/2022, diffusé à l'ensemble des élus le 08/04/2022

*Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.*

Le Maire de Saint-Paul de Vence,
Vice-Président de la CASA délégué au Tourisme,
Vice-Président du SIEVI,
Jean-Pierre CAMILLA

